Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 3

Rubrik: Vœux des sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vœux des sections

Nyon: qu'une liste de conférenciers composée de conseillers apicoles soit établie.

Cossonay: que le comité SAR intervienne auprès du Liebefeld parce que, lors de l'envoi d'échantillons d'abeilles, le diagnostic est envoyé tardivement.

La Broyarde: plus de hausse de cotisations, s'il vous plaît!

Orbe: modification de la méthode utilisée actuellement pour le contrôle du miel SAR (selon lettre du 3.12.1985 au responsable de ce dicastère).

Genève: faire paraître dans le journal, chaque année, le nom des membres qui atteignent quarante ans de sociétariat.

Hérens: trouver un moyen d'intéresser les jeunes à pratiquer l'apiculture. Maintenir un contrôle strict de l'état sanitaire.

Montagnes neuchâteloises: plus de dynamisme concernant les moyens de traitement et de dépistage de la varroase et subventionnement des produits et appareils de lutte.

Conthey: prévoir pour le futur un comité de sept membres (un par fédération).

Grandson–Pied-du-Jura: prévoir un emballage à alvéoles pour envois de bocaux d'échantillons de miel. Activer la promotion et la réclame pour nos produits. Encourager ceux qui font le contrôle du miel par la création d'une enseigne publicitaire.

La Gruyère: meilleure information par le journal.

La Côte neuchâteloise: lutte contre la varroatose: qu'une méthode simple et efficace, à la portée de tous, soit rapidement trouvée.

Pays-d'Enhaut: appui de la motion «Sapin blanc» car, au Pays-d'Enhaut, on n'a pas vu de plantation depuis de très nombreuses années.

Sierre: réduire le nombre des membres du comité SAR à un par fédération, soit sept au total.

Côte vaudoise: nous serions heureux qu'un cours pour conseillers apicoles soit à nouveau organisé.

Sion: que la SAR poursuive son activité. Elle est actuellement satisfaisante.

Lausanne: des propositions??? (Elles sont parfois mal acceptées.)

Val-de-Travers: encourager la recherche de la fécondation artificielle.

Ajoie–Clos-du-Doubs: un formulaire sans question sur l'annonce des maladies et des régions à ban. Demander aux vétérinaires cantonaux la situation sanitaire à publier dans le journal et pour les statistiques.